

rents, des "rapides", des prairies, des bois, des montagnes, qui défilent sous ses yeux reposés, pour leur servir de spectacle. Ces 3,000 kilomètres que le touriste dévore en deux jours, deux mois des voyages anciens suffisaient à peine à les parcourir.

Quel chapelet de toutes les misères entreprenait d'égrener quiconque osait, en ce temps-là, affronter le Nord! Quelle vie pénible pour la jeune religieuse passée des tendresses de sa mère aux soins affectueux de sa communauté et qui n'avait jamais voyagé, depuis son noviciat, que du chevet de ses malades au tabernacle du couvent!...

Canots étroits et fragiles, rude équipage, sauts périlleux des cascades, marches forcées; marécages enlizants, nuits en plein air, moustiques par milliards; vent, pluie; glaces précoces, débâcles tardives; canicules, orages, naufrages; inclemences toujours assurées d'un climat extrême dans ses étés comme dans ses hivers.

"— Voilà, ma fille, lui avait-il été dit un jour, voilà le prix qu'il faut mettre à atteindre les âmes. Acceptes-tu? Et ces âmes, vois-les telles qu'elles sont, grossières dans des corps grossiers. Elles sont ingénues, de sentiments droits. Mais n'attends d'elles aucune des délicatesses qui ont enveloppé ta vie, à toi... C'est bien à juste titre que le monde civilisé les appelle sauvages... Pour demeurer au milieu d'elles, afin de les servir, tu auras une mesure; pour soutenir tes forces, tu devras prendre une nourriture dont ne s'accommoderaient pas même les forçats des bagnes... Et quand tu auras longtemps souffert, tu mourras loin de ta patrie, loin de ta famille aimée, loin de la maison-mère à laquelle tant de fibres te rattachent. Tu reposeras dans un froid cimetière, parmi les fauves errants. C'est l'adieu à toute douceur, à toute consolation de la terre. Ma fille, acceptes-tu?"

Les Soeurs Valade, Lagrave, Coutlée et Lafrance acceptèrent. Et d'autres depuis, par centaines, ont accepté. Et tant qu'il restera des âmes abandonnées, les Soeurs Grises accepteront.

* * *

Le 24 avril 1844 fut le jour de l'adieu.

La divine Vierge reçut la prière du départ, à son autel de la cathédrale, et Mgr Bourget, le saint évêque de Montréal, bénit la caravane apostolique.

Les Compagnies formées pour l'exploitation des fourrures dans le Nord-Ouest, lançaient de Montréal, au début de chaque printemps, leurs convois annuels. Les passagers, alors bien rares, étaient admis, moyennant forte somme, dans les canots d'écorce de bouleau composant la flottille.

Le canot occupé par les Soeurs mesurait quarante pieds de long sur cinq de large. Huit hommes en manoeuvraient les avirons. L'embarcation contenait une cargaison de quatre mille livres, sans compter les voiles, les tentes, la literie, les approvisionnements de bouche, les ustensiles de cuisine, etc. Les voyageuses furent installées, tant bien que mal, parmi